**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**43E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU BOTSWANA**

*Le 3 mai 2023*

**Prononcée par :**

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation botswanaise et la remercie pour la présentation et la mise à jour orale de son rapport national.

Le Burkina Faso note avec intérêt les progrès enregistrés par le Botswana dans la mise en œuvre des 93 recommandations qu’il a acceptées en 2018, notamment l’adhésion à la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées en 2021.

Nous encourageons le Botswana à redoubler d’efforts en vue de réduire le taux de mortalité maternelle et infantile sur son territoire.

Dans un esprit de dialogue constructif, nous recommandons au Botswana :

1. de modifier sa législation afin d’interdire tout mariage d’enfant sur son territoire ;
2. de renforcer les cadres juridique et institutionnel afin de protéger les femmes et les enfants contre la violence, et veiller à ce que les victimes aient accès aux moyens de protection et d’assistance.

Nous souhaitons au Botswana un examen couronné de succès.

**Je vous remercie.**